

L'horizon de l'expérience perceptive en tant que mémoire sensible. Réflexion à partir de Merleau-Ponty

The horizon of perceptive experience as sensible memory. Reflection based on Merleau-Ponty

IRENE PINTO PARDELHA¹

Résumé: Si, chez Merleau-Ponty, la perception se donne en tant qu'action dirigée, une intention qui ouvre un espace du sentir à partir du point où je me trouve maintenant, c'est parce qu'elle est perception d'un corps et non l'opération d'une conscience. Ainsi, quelque soit la synthèse sur laquelle la connaissance s'appuie, elle ne peut être opérée qu'à partir de l'unité de l'expérience perceptive dans la configuration de mon schéma corporel. Nous défendons donc dans cet article que tout ce que je perçois demeure dans le corps comme latence d'une expérience qui a eu, ou qui aura, lieu dans l'actualité de tout mouvement perceptif par lequel je reste constamment ouverte au monde. Cette sédimentation des vécus, nous l'appelons mémoire sensible, dont le fondement trouve une justification essentielle dans la fonction motrice.

Mots-clefs: Perception – Mémoire sensible – Corps – Mouvement – Passivité – Synthèse.

Resumo: Se, em Merleau-Ponty, a percepção se dá como uma ação dirigida, uma intenção que abre um espaço de sentir a partir do ponto onde agora me situo, é porque ela é percepção de um corpo e não operação de uma consciência. Neste sentido, qualquer que seja a síntese na qual o conhecimento se apoie, ela só pode ser operada a partir da unidade da experiência perceptiva na configuração do meu esquema corporal. Defendemos por isso neste artigo que tudo quanto percebo permanece no corpo como latência de uma experiência acontecida e a acontecer na actualidade de todo o movimento perceptivo pelo qual permaneço constantemente aberta ao mundo. A esta sedimentação das vivências chamamos memória sensível, cuja fundamentação encontra na função motora uma justificação essencial.

Palavras-chave: Percepção – Memória sensível – Corpo – Movimento – Passividade – Síntese.

«Un homme qui dort n'est nulle part, en aucun temps, possiblement partout et en tout temps. Au réveil il faut qu'il trouve un index que lui désignent le lieu et l'heure qu'il est. On dira: mais il se rappelle. Non, il ne s'agit pas d'un lot de souvenirs – ou les souvenirs sont eux-mêmes conditionnés par autre chose: une vue globale, un système où ils s'installent. Ce système est le corps»

MERLEAU-PONTY, *L'Institution. La Passivité*, p. 275.

Fecha de recepción: 1 noviembre 2007. Fecha de aceptación: 20 diciembre 2007.

1 Dirección: Rua Luís Calado Nunes, n. 15, bl. 5, 3.º esq. – 2870-350 Montijo. Portugal. E-mail: irenpinto@gmail.com, Centro de Filosofia da Universidade de Lisboa. Elle a publié: «Do Leib à Chair. Uma afirmação do sensível» dans *Phainomenon* (Lisboa), n. 11, 2005; «A passividade da origem. Merleau-Ponty leitor de Freud», *Actas do colóquio A Morte e a Origem*, Lisboa, Centro de Filosofia da Universidade de Lisboa, 2008.

Au sein de la pensée merleau-pontienne, l'actualité de la perception annonce déjà au travers de la perspective le caractère inépuisable de l'Être, en se positionnant par rapport à lui. Ceci dans la mesure où mon corps, partant de la position verticale qu'il occupe actuellement, ouvre autour de lui un champ dont les contours instables se dissipent dans l'horizon d'une expérience possible. Pour cette raison, nous ne pouvons concevoir le corps phénoménal simplement comme chose parmi les choses, mais devons le considérer en tant que sujet de perception qui est aussi un sujet d'horizons. Nous pourrions dire que le corps est le messenger toujours actuel d'un en-deçà et d'un au-delà de lui-même; pourtant, pour comprendre les dimensions par rapport auxquelles il se situe, il faudra d'abord préciser qu'il n'est pas –au moins dans la phénoménologie de l'auteur– un simple véhicule de sens, dépourvu de liberté de signification. Il faut comprendre ici la liberté en tant qu'ouverture parce qu'elle est fruit d'une intention qui s'exprime comme geste corporel: mon mouvement est liberté de mon action. Mon corps devient donc le lieu originaire où le monde fait et se fait sens, non parce qu'il ne peut l'en empêcher, mais parce que la seule forme d'être ce qu'il est, i. e. sujet de perception, c'est de s'ouvrir à une réalité qui se suggère à lui. En ce sens, mon monde, c'est-à-dire le monde qui m'est donné à percevoir, porte la marque indélébile de ce corps de chair et d'os qui est également le mien. Nous ne pouvons considérer par là que le corps, en tant que sujet de perception, soit un simple dépôt passif du monde perçu. À ce propos Renaud Barbaras affirme que la spécificité de la perception «n'est ni appréhender un sens, ni recevoir passivement un contenu, c'est ouvrir une dimension selon laquelle la chose peut apparaître en personne»². Lorsque l'on dit qu'«être ouvert» est une prédisposition naturelle ou structurelle du corps, cela ne signifie pas seulement que le corps est réceptif, mais surtout qu'il se prédispose à être quelque chose par delà ce qu'il possède en propre. Le corps phénoménal, chez Merleau-Ponty, ne pourrait être un hôte simplement passif que si l'action du monde sur lui devenait totalitaire. Dans ce cas, les rôles seraient renversés: la spontanéité serait placée du côté du monde et la passivité du côté du corps, ce dernier constituant un agrégat où le monde venait se dire, ce qui semble se produire avec l'avènement de l'ontologie dans la pensée de l'auteur de *Le Visible et l'Invisible*.

Le corps phénoménologique est par conséquent sujet: pas à la manière de l'idéalisme qui subjugué en son sein l'existence du monde, mais sujet de perception. D'un autre côté, dans la mesure où la perception est sortie de soi, elle ne peut prétendre posséder effectivement aucune chose, sinon elle-même en tant qu'être en relation. Elle est seulement intention qui se dirige vers un horizon d'expérience possible et se donne comme actualité du perçu en répondant à une suggestion qui lui est faite à partir du dehors. Néanmoins, «la perception est justement ce genre d'acte où il ne saurait être question de mettre à part l'acte lui-même et le terme sur lequel il porte. La perception et le perçu ont nécessairement la même modalité existentielle, puisqu'on ne saurait séparer de la perception la conscience qu'elle a ou plutôt qu'elle est d'atteindre la chose même»³. La suggestion du perçu surgit comme interrogation, à laquelle l'intention de mon geste s'ajuste. L'adéquation de la réponse du regard à ce qui se donne à voir peut être comprise du point de vue de la relation entre celui qui perçoit et le perçu même et, pour cela, la relation même est vision en acte. Voir est conjuguer en un seul geste la suggestion et l'intention, et de la correspondance entre ces deux termes –monde suggestif et vision intentionnelle– dépend tout l'édifice du savoir, au sens où toute pensée doit être enracinée dans l'expérience perceptive. La révision merleau-pontienne de

2 R. BARBARAS, *Merleau-Ponty*, pp. 54-55.

3 M. MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la Perception*, p. 433.

la réduction phénoménologique husserlienne manifeste précisément cette nécessité de refonder la connaissance à partir d'une expérience du corps en tant que sujet de perception. Il y a ainsi *comme* un glissement de l'attitude naturelle dans l'attitude transcendante, cette *transition* d'une certaine ingénuité de la pensée qui traverse la signification dans sa maturation même. Cette ingénuité ne peut être pensée que du point de vue d'une «foi primordiale» (*Urglaube*) ou d'une «opinion originaire» (*Urdoxa*), qui est plus ancienne que n'importe quel type d'attitude et qui nous donne «non pas une représentation du monde, mais le monde même»⁴. De cette manière, la perception naturelle doit s'instituer comme origine de l'ouverture du corps au monde même, dans lequel il se situe et glisse dans l'attitude transcendante, car pour que cette dernière soit véritablement fondée, il est nécessaire qu'elle conserve en elle les fondements pré-objectifs de la première. Seulement ainsi nous pourrions comprendre que c'est l'attitude naturelle «qui se dépasse dans la phénoménologie, –et elle ne se dépasse donc pas. Réciproquement, l'attitude transcendante est encore et malgré tout «naturelle»»⁵.

L'adéquation de la perception au perçu traverse la totalité du processus de signification et c'est en ce sens que la foi originaire est préservée dans la thématization du monde et que la réflexion peut être dite «réflexion sur un irréflecti». Le monde conserve son intégrité transcendante relativement à ma réflexion, car dans l'attitude transcendante, il est *pour moi* sans être *en moi*. Le monde n'est pas dans la conscience parce qu'il existe hors d'elle, il ne l'est également pas dans la mesure où la conscience, n'étant pas en possession de toutes ses données, se transcende continuellement. Pourtant, comme Merleau-Ponty le précise dans la *Phénoménologie de la Perception*, la transcendance de la conscience n'est pas une transcendance subie, mais au contraire active car «les actes du Je sont d'une telle nature qu'ils se dépassent eux-mêmes et qu'il n'y a pas d'intimité de la conscience»⁶. La transcendance est par conséquent une condition nécessaire pour le processus de signification. C'est au travers d'elle que nous pouvons distinguer les actes mnésiques de simples contenus représentatifs ou d'agrégats cumulatifs de la perception actuelle. En ce sens, si les traits de la mémoire sont seulement ceci, des traits, des physionomies, des aspects d'un Être en continuelle vibration, la mémoire doit être fondée à un niveau plus profond que celui de la propre subjectivité. Elle doit être inhérente à l'espace de mon corps, elle doit se composer de comportements acquis, d'habitudes qui adossent leurs fondements dans l'organisme. C'est en ce sens que nous pouvons parler d'une mémoire organique ou sensible qui, avant d'être conceptuelle doit pouvoir se donner comme possible au travers du phénomène de la corporéité. Si la perception est dans le corps, la mémoire comme passivité subjacente au propre acte perceptif est ce fond antéprédicatif convoqué par et en chaque geste de mon corps.

Pourtant, l'on considère que si au niveau de la conscience il y a transcendance des actes mnésiques relativement au geste présent de signification, lorsque nous fondons la mémoire dans le corps, nous ne pouvons parler de transcendance proprement dite, ou de distance du corps actuel par rapport au corps habituel. Ainsi, la mémoire sensible ne pourrait être transcendante par rapport à l'intention actuelle de mon corps dans la mesure où, étant ancrée dans le corps, elle ne peut se détacher de lui dans la spontanéité du geste qui le lance au monde. Ma vie personnelle faite de sédimentation de certains comportements est par conséquent reprise et reconnue par le corps en chaque acte perceptif, parce qu'«à plus forte raison, le passé spécifique qui est notre corps ne

4 MERLEAU-PONTY, S., p. 266.

5 M. MERLEAU-PONTY, «Le philosophe et son ombre» in *Signes*, p. 267.

6 M. MERLEAU-PONTY, *Ph. P.*, p. 435.

peut-il être ressaisi et assumé par une vie individuelle que parce qu'elle ne l'a jamais transcendé, parce qu'elle le nourrit secrètement et y emploie une part de ses forces, parce qu'il reste son présent»⁷. La récupération et l'assomption du passé par le corps ne peut pas ainsi être le fruit d'une convocation consciente, mais une latence qui subsiste dans la propre structure corporelle qui en elle s'est sédimentée. Nous ne pouvons par conséquent confondre mémoire sensible avec la mémoire conceptuelle non plus que, comme Merleau-Ponty le souligne, perception et mémoire vu que «percevoir n'est pas se souvenir»⁸. Si la perception est nouveauté dans l'expérience, mouvement actuel qui se transcende dans le monde, corps actuel, au contraire la mémoire sensible est expérience acquise, mouvement vécu, corps habituel qui supporte la perception et lui permet de se saisir elle-même comme flux.

En ce sens, c'est parce qu'il y a une mémoire sensible que le corps peut s'actualiser au travers du geste effectif qui le lance au monde et peut revenir enrichi à lui-même. Sans un fond latent de comportement sédimenté dans le corps, c'est-à-dire sans la possibilité de la coopération entre la perception et la mémoire sensible, chaque intentionnalité s'effondrerait dans une espèce d'inertie perceptive. Comme Merleau-Ponty critique fréquemment, le mouvement n'est pas une somme de points, mais une relation entre eux. Par conséquent le fond dont la propre subjectivité se nourrit doit être une couche motrice de généralité et d'anonymat qui sert de support à tout geste perceptif actuel. Dans ce cas, si la conscience se donne comme ouverture, si elle s'extériorise, c'est aussi parce que mon corps en chair et en os est simultanément passif vu qu'il est le fondement de toute connaissance possible, et actif parce qu'intentionnellement dirigé vers un monde qui le dépasse et où il se dépasse lui-même. Comme Merleau-Ponty le déclare dans la *Phénoménologie de la Perception*, l'acte d'appropriation du sens n'est pas un geste naturel et «l'usage qu'un homme fera de son corps est transcendant à l'égard de ce corps comme être simplement biologique»⁹. Ainsi, je signifie le monde *en faisant usage* de mon corps et c'est cette utilisation du corps qui transforme un geste organiquement coordonné en un geste de sens, c'est-à-dire en un acte symbolique, par exemple saluer un ami de loin. De cette manière, le geste actuel, comme collaboration organique entre un mouvement de généralité mnésique et l'acte perceptif conduit à l'investissement d'un sens figuré qui signifie hors de lui. C'est uniquement au travers de ce type singulier de coopération motrice entre une mémoire dite sensible et la propre perception que le corps humain peut s'approprier «dans une série indéfinie d'actes discontinus des noyaux significatifs qui dépassent et transfigurent ses pouvoirs naturels»¹⁰, c'est-à-dire s'approprier d'un univers symbolique.

1. Synthèse de transition entre perception et mémoire sensible: une brève révision de la théorie des Abschattungen

Partant du fait que la mémoire sensible est retirée du contexte de la subjectivité et est enracinée au sein de l'unité du schéma corporel, son fondement nous permet de l'arracher aux préjugés objectivistes qui faisaient d'elle un simple réceptacle des «objets trouvés» de la conscience. D'un autre côté, à partir du moment où nous faisons reposer l'enchaînement des expériences sensorielles sur une synthèse de transition effectuée au sein du corps phénoménal, nous ne pouvons continuer

7 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 114.

8 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 46.

9 M. MERLEAU-PONTY, *Ph. P.*, p. 230.

10 M. MERLEAU-PONTY, *Ph. P.*, p. 235.

à penser que la liaison entre un acte perceptif et son horizon présent puisse être réalisé au travers d'une série d'associations qui relieraient continuellement des perceptions isolées et, par conséquent, extérieures les unes aux autres. L'identité d'un objet n'est donc pas le résultat d'un collage de différentes perceptions que nous avons de lui car d'un côté, nous ne pouvons avoir l'expérience d'une perception isolée et, d'une autre côté, les organes sensoriels eux-mêmes communiquent entre eux – comme le souligne Merleau-Ponty sur la base de l'expérience synesthésique. La chose comme identité perceptive est elle-même synthétique et cette synthèse qui est la chose comme ensemble perceptif ne peut être comprise comme transitive que dans la mesure où notre perception est elle-même relationnelle. C'est dans ce sens que l'on peut affirmer avec Merleau-Ponty que «notre champ perceptif est fait de «choses» et de «vides entre les choses»»¹¹, sachant que l'intervalle n'est pas un néant de perception, mais un espace qui rend possible la relation, c'est-à-dire la relation elle-même.

Le complexe, l'unité perceptive que j'identifie comme chose est elle-même le produit final de la synthèse de transition: une liaison non confessée sous la forme de thème, mais vécue effectivement comme telle. Par conséquent «il n'y a pas des données indifférentes qui se mettent à former ensemble une chose parce que des contigüités ou des ressemblances de fait les associent; c'est au contraire parce que nous percevons un ensemble comme chose que l'attitude analytique peut y discerner ensuite des ressemblances ou des contigüités»¹². La ressemblance et la contigüité doivent jaillir de la perception effective des choses mêmes tout comme la réflexion doit avoir comme origine l'expérience vécue. En ce sens, nous considérons qu'aucune reconnaissance de chose peut se donner *a posteriori* comme association entre ses différentes parties, car la densité perceptive par laquelle nous désignons une chose se donne au départ comme unité qui synthétise dans le geste de perception actuel tous les mouvements virtuels par lesquels je me suis déjà orienté vers cette même chose. De là qu'une perception en tant qu'elle profile le monde ne nous donne pas seulement un profil de la chose, mais la chose en personne. En ce sens, et dans la mesure où nous appuyons la mémoire sensible sur les mouvements passés, et donc possibles du corps, nous pouvons dire qu'elle nous apparaît comme *Grund* –manière différente de dire «fond»– de toute action motivée. Nous pourrions par conséquent faire référence à la relation entre la perception et la mémoire sensible en terme de continue coopération symbiotique. C'est au travers de cette symbiose entre mon corps actuel et mon corps habituel que je ne me perds pas en moi-même et, même en agissant d'une manière différente, mon action est toujours considérée comme étant la mienne. La nouveauté de ma réponse, tout comme ma liberté d'action est ainsi conditionnée par un fond d'anonymat et de généralité, par une passivité qui rencontre dans mon corps une possibilité de se réaliser.

D'un autre côté, c'est également par la fonction motrice prise en un sens global que nous pouvons parler de corps comme organe du «*Ich kann*», comme Husserl l'affirmait déjà. Dire que le corps est organe du «je peux» n'est pourtant pas faire de la pensée merleau-pontienne du corps un appendice du désir de réalisation d'une conscience, mais faire du mouvement du corps propre un moteur de concrétion de toutes les potentialités qui peuvent être activées à partir d'un champ sensoriel déterminé. C'est parce que je bouge que mon corps est en mesure de se faire chose ou pensée, i. e. qu'il devient condition de possibilité de l'un ou de l'autre, une fois que «[...] si mon corps peut être une «forme» et s'il peut y avoir devant lui des figures privilégiées sur des fonds

11 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 39.

12 M. MERLEAU-PONTY, *loc. cit.*

indifférents, c'est en tant qu'il est polarisé par ses tâches, qu'il *existe vers* elles, qu'il se ramasse sur lui-même pour atteindre son but, et le «schéma corporel» est finalement une manière d'exprimer que mon corps est au monde»¹³. En ce sens, c'est par la potentialité acquise en tant qu'être mobile que mon corps devient intentionnel et est capable de signifier dans l'espace et dans le temps. Ce qui revient à dire que la puissance de signification qu'exprime la fonction motrice fait de l'homme un être dirigé actuellement vers le monde et virtuellement vers lui-même: par exemple quand je regarde une montagne, en anticipant déjà la pente qui s'étend de l'autre côté de son sommet, l'anticipation est donnée comme virtuelle parce que fondée dans une généralité sédimentée en moi.

C'est dans cette synthèse entre mouvement effectif et virtuel, c'est-à-dire entre perception et mémoire sensible, que nous pouvons procéder à une révision de la théorie des *Abschattungen*. Lorsqu'il aborde la pensée husserlienne dans les cours de 1956-57 sur la notion de nature, Merleau-Ponty dit que «[...] le mouvement de mon corps me donne naturellement le moyen de défalquer les apparences»¹⁴. Pour comprendre cette déduction des apparences, il est nécessaire de tenir compte du fait que mon corps se possède lui-même dans toutes les phases de son mouvement. De cette manière, en tant que sujet de perception situé dans un contexte déterminé, l'objet s'offre à moi selon une certaine perspective. Il est par conséquent nécessaire de comprendre que si, d'un côté, mon corps comme être qui occupe un point déterminé dans l'espace m'empêche d'accéder à la totalité de l'objet, d'un autre côté, c'est précisément parce que j'ai un corps capable de se mouvoir que je peux accéder à toutes les perspectives possibles de l'objet et par là posséder en permanence l'objet en puissance. Comme nous le dit Merleau-Ponty par rapport à la vue de son appartement: «si je peux résumer en lui toutes les perspectives coutumières, c'est à condition de savoir qu'un même sujet incarné peut voir tour à tour *de* différentes positions»¹⁵, c'est-à-dire que s'il peut avoir la perception de son appartement comme étant le sien, c'est parce qu'en lui, il peut synthétiser dans une perception actuelle tous les souvenirs corporels de ses différents angles.

Dans la mesure où il fait du corps un sujet de perception, Merleau-Ponty fait dépendre la synthèse des profils de l'unité du schéma corporel. De cette manière, un profil annonce déjà la chose à laquelle il se réfère dans la mesure où il est simultanément produit et promoteur de la synthèse par laquelle cette chose se donne comme complexe perceptif. En ce sens, les apparences qui me sont données au travers de la perception –et qui viendront également s'instituer au fond de la mémoire sensible– ne peuvent être comprises sous le prisme du mouvement objectif. Celui-ci fait seulement que l'objet soit déjà fait devant moi et se dévoile à partir des synthèses conscientes que j'ai déjà réalisées sur un objet que maintenant je perçois avec tout mon corps. La synthèse des profils est par là l'apanage du corps, dans la mesure où celui-ci contient en lui tous les mouvements potentiels sous lesquels une chose se donne à moi, c'est-à-dire la mémoire sensible de cette même chose. Dans cette perspective, il est nécessaire de comprendre qu'à partir du moment où je perçois un objet –par exemple un cube– «déjà la nouvelle apparence est entrée en composition avec le mouvement du cube. La chose et le monde me sont donnés avec les parties de mon corps, non par une «géométrie naturelle», mais dans une connexion vivante comparable ou plutôt identique à celle qui existe entre les parties de mon corps lui-même»¹⁶.

13 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 130.

14 M. MERLEAU-PONTY, *N.*, p. 106.

15 M. MERLEAU-PONTY, *Ph. P.*, p. 245.

16 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 247.

La synthèse de transition est ici particulièrement importante dans l'association entre la fonction motrice et la liaison des différents profils. C'est pourtant au travers de son exécution continue par le corps phénoménal qu'une sensation peut être comprise dans le flux de l'expérience – par exemple sentir une surface comme «surface rugueuse». Il est nécessaire pour cela de préciser que «mon corps, c'est celui qui est capable de passer de telle à telle apparence, comme l'organisateur d'une «synthèse de transition»»¹⁷. La synthèse de transition –qui pour nous est à la base de l'articulation entre la perception et la mémoire sensible– peut être comparable à la synthèse opérée par la vision binoculaire: « [...] je soude ensemble les deux apparences, mais parce qu'elles sont toutes deux prélevées sur une seule perception du monde, qui ne peut en conséquence admettre la même discontinuité [...] Je n'ai pas une vue perspective, et puis une autre, et entre elles une liaison de l'entendement, mais chaque perspective *passé dans* l'autre et, si l'on peut encore parler de synthèse, il s'agit d'une «synthèse de transition»»¹⁸. Par là, le sujet de perception réalise déjà une opération de sens: mes deux yeux voient la même chose non parce qu'un cogito extratemporel et situé hors de l'espace relie la double image qui se reflète en eux, mais parce que ce sont les yeux d'un même corps et parce que ce dernier est déjà en position de réaliser une liaison entre les deux reflets.

L'incapacité de réalisation de cette synthèse entre la perception et sa sédimentation en moi met en cause l'accomplissement de mon schéma corporel en tant qu'unité des actes et des habitudes et cette même incapacité est à l'origine de la plupart des pathologies du domaine psychique. L'analyse du phénomène du membre fantôme sera d'une grande utilité dans l'étude du rapport entre l'activité perceptive au sein du corps propre et la mémoire sensible.

2. Le phénomène du membre fantôme: une approximation clinique de la scission entre perception et mémoire sensible

Dans le contexte extéroceptif ou dans celui de l'introceptif, une lésion de l'appareil nerveux se définit toujours par l'incapacité de différenciation active des excitations. Lorsqu'une lésion centrale provoque des dommages au niveau de la réceptivité des stimuli externes chez l'être humain, on assiste à une hausse des chronaxies –elles «sont dans le malade deux à trois fois décuplées»¹⁹–, les effets de l'excitation se produisent plus lentement et plus tardivement, ce qui rend impossible l'organisation spontanée des stimuli élémentaires. Dans ce sens, l'attribution d'une valeur univoque à un certain ensemble d'excitations est hors de question, dans la mesure où l'organe sensoriel et la stimulation qui l'affectent cessent d'être conformes: p. e. dans le cas d'une lésion au niveau de la sensibilité tactile, le malade est incapable de sentir qu'une surface est rugueuse, parce que le mouvement continu de sa main ne réussit pas à se lier comme cela arrive dans les situations normales et, dans ce sens le malade cesse d'être capable de donner une signification unique de l'expérience tactile dans son ensemble. Autrement dit, le mouvement actuel de ma main cesse de pouvoir compter avec tous les mouvements possibles qu'elle a déjà esquissés auparavant. L'enchaînement des stimuli suggérés par la surface rugueuse cesse de pouvoir être perçu en tant que telle et, au lieu de la sensation de toucher quelque chose de rugueux, on a une série de sensations ponctuelles qui effacent nécessairement l'unité perceptive «rugueuse». Cela revient à dire que

17 M. MERLEAU-PONTY, *N.*, pp. 106-107.

18 M. MERLEAU-PONTY, *Ph. P.*, p. 386.

19 MERLEAU-PONTY, *Ph. P.*, p. 102.

l'expérience actuelle de mon corps est incapable d'anticiper les stimuli et d'esquisser la forme que je suis prête à percevoir, dans la mesure où la perception effective et continue qui glisse sur la surface rugueuse est incapable de s'instituer sur le fond du mouvement latent de la mémoire sensible. La perception en étant isolée d'un fond mnésique sensible, ne saurait pas se récupérer à chaque point de son mouvement et le geste cesse d'être geste significatif et devient geste arbitraire, qui ne peut pas se reconnaître dans la «loi efficace» qui est celle de mon corps phénoménal. La synthèse de transition ne parvient pas à son accomplissement parce que le corps est incapable de «se ramasser sur lui-même»²⁰, il est incapable de se sentir parmi les multiples profils, de percevoir les choses et les vides entre les choses, c'est-à-dire incapable de vivre le rapport qui est le corps phénoménal en mouvement.

L'analyse merleau-pontienne du phénomène du membre fantôme, basée sur les recherches du neurologue et psychiatre français Jean Lhermite, a une importance particulière dans la compréhension de la nécessité de coopération entre l'actualité motrice et les mouvements virtuels du corps. D'après Merleau-Ponty, on ne peut pas penser que l'amputation d'un des membres soit une condition nécessaire à l'apparition du fantôme, car il y a certains cas de patients non-amputés subissant une lésion cérébrale qui *sentent* un membre fantôme. Selon l'analyse du phénomène, on trouve à sa source une incapacité du malade à accepter sa situation clinique effective. Toutefois, d'après Merleau-Ponty, pour expliquer le membre fantôme on ne peut pas remplacer l'explication périphérique ou physiologique par une explication centrale ou psychologique. En sachant que la première comprend l'avènement du fantôme par la présence de la représentation d'un membre qui est absent, c'est-à-dire qui a été amputé; et que la deuxième le justifie par l'activation représentative du souvenir du membre originel. D'autre part, une théorie mixte qui penserait leurs contribution à toutes les deux devrait trouver un terrain commun entre la sphère du physiologique et celle du psychologique et, dans la perspective de Merleau-Ponty, elle demeurerait toujours très obscure. Cependant, même si le membre fantôme ne peut pas être expliqué par une des deux théories ou par toutes les deux dans la mesure où le malade croit qu'il possède un bras et refuse sa mutilation, il est nécessaire d'avancer vers une autre solution. En faisant sienne cette tâche, Merleau-Ponty –via Lhermite– reprend les notions de «répression» et de «refoulement organique» de Paul Schilder. Le déplacement du phénomène de refoulement du domaine de l'inconscient vers la sphère organique nous mène «à former l'idée d'une pensée organique par laquelle le rapport du «psychique» et du «physiologique» deviendraient concevable»²¹.

Il faut toutefois prendre en compte que cette pensée organique ne se donne pas dans la qualité de «raison latente», comme l'expérience perceptive d'après Husserl; il s'agit plutôt d'une *conscience pratique* fondée à partir de la fonction motrice même qui s'avère mieux éclaircie dans le phénomène biologique de l'ablation des pattes des bousiers, cité à plusieurs reprises dans les premières ouvrages de Merleau-Ponty. L'exposition de cet événement peut nous éclaircir sur le cas du membre fantôme, en tant qu'il nous montre que l'être au monde privilégie d'abord les opérations instinctives, une sorte de *conscience pratique* et juste après les actes objectifs de la subjectivité. Le phénomène du remplacement des pattes des bousiers se définit de la façon suivante: lorsqu'un insecte perd une ou plusieurs phalanges, il est capable de reprendre immédiatement la marche sans qu'aucun dispositif interne préétabli remplace la patte cassée. Le remplacement en effet n'arrive que dans l'intersection entre une exigence du milieu et une réponse de l'appareil nerveux. L'ablation –défend Merleau-

20 MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 130.

21 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 106.

Ponty inaugure un problème, dont la solution représente «un nouveau mode de locomotion»²². La réorganisation de l'organisme ne se met en place que quand le corps du bousier, compris en tant qu'unité, cesse de pouvoir répondre aux sollicitations du sol, p. e. lorsque la surface devient plaine et le moignon étant trop court cesse de répondre efficacement aux exigences du sol et du mouvement global de son corps. Sur ce fil d'analyse, le phénomène du remplacement des pattes de l'insecte «[...] n'offre qu'une signification pratique, elle n'invite qu'à une reconnaissance corporelle, elle est vécue comme situation «ouverte», et appelle les mouvements de l'animal comme les premières notes de la mélodie appellent un certain mode de résolution, sans qu'il soit connu pour lui-même»²³. Il s'agit là de l'adéquation de la fonction motrice à une exigence extérieure et on ne peut pas penser qu'elle puisse partir d'une décision de la conscience. La réorganisation corporelle implique par conséquent une reconnaissance, une présence globale de la situation, qui attribue un sens pratique aux stimuli partiels au sein de l'unité de l'expérience perceptive.

Sur la base de cet exemple de la biologie, Merleau-Ponty distingue parmi les modalités pré-objectives de l'être au monde le réflexe, la perception et «une sorte de diaphragme intérieur» qui définissent le domaine de nos mouvements possibles. Par eux on prend connaissance du fait que notre contact vital avec le monde dépend de la définition d'un horizon de possibilités motrices propres, c'est-à-dire de l'établissement d'une vie d'habitudes, en sachant que «[...] toute habitude est à la fois motrice et perceptive parce qu'elle réside [...] entre la perception explicite et le mouvement effectif, dans cette fonction fondamentale qui délimite à la fois notre champ de vision et notre champ d'action»²⁴. Le corps du malade, c'est-à-dire le véhicule du sentir pathologique, est comme apprivoisé dans l'actualité d'une sensation opaque et fermée sur elle-même et dans ce sens toute l'opération réalisée par lui a besoin de passer d'abord par le plan de la représentation. Lorsque quelqu'un cesse de pouvoir compter avec cette sédimentation des expériences dans son corps, c'est-à-dire lorsque l'actualité de la perception cesse de pouvoir se donner sur le fond de la mémoire sensible, l'unité du schéma corporel éclate et le malade ne peut plus se définir à partir de son existence même; c'est pour cela que Schneider disait qu'il se sentait lui-même et ses mouvements comme un «lien dans le déroulement de l'ensemble». Dans ce cas, l'acte perceptif en tant qu'intentionnalité ou mouvement actuel ne trouve pas de fond moteur possible qui puisse le supporter et l'opération de sens devient inexécutable. On peut avancer dès lors que malgré que la mémoire sensible soit horizon présent de passivité, elle contient en elle-même les germes d'activité de la perception, encore qu'on ne puisse pas penser cette dépendance comme unilatérale, car sans la spontanéité de l'acte perceptif, aucune habitude ne pourra s'implanter dans la structure du corps phénoménal. Perception et mémoire sensible seraient, pour ainsi dire, des actes symbiotiques dans tout geste intentionnel dirigé vers un horizon d'expérience possible.

Dans la sphère pathologique le rapport de la spontanéité et de la passivité devient problématique et il faut comprendre que dans ce sens «[...] le corps habituel peut se porter garant pour le corps actuel»²⁵, situation à laquelle répond l'analyse du phénomène du membre fantôme. Le malade sent un bras ou une jambe qui n'existent plus parce que son corps habituel contient encore toutes les possibilités auxquelles le membre en question répondait. Le corps habituel du malade, où se trouvent toutes les configurations possibles de mouvements déjà réalisés, sent qu'il est capable de

22 M. MERLEAU-PONTY, *S. C.*, pp. 39-40.

23 M. MERLEAU-PONTY, *Ph. P.*, p. 107.

24 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 188.

25 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 111.

se mouvoir normalement et en même temps le corps actuel est comme dupé par cette sensation de marcher en puissance. Cela arrive parce que «l'amputé sent sa jambe comme je peux sentir vivement la présence d'un ami qui n'est pourtant pas sous mes yeux, il ne l'a pas perdue parce qu'il continue à compter avec elle», «[...] il la garde à l'horizon de sa vie»²⁶. La possibilité de pouvoir compter avec sa jambe ne signifie donc pas qu'il puisse effectivement marcher sans elle, c'est-à-dire que les mouvements possibles existent; la mémoire sensible se fait sentir, mais la situation actuelle rend impossible une réponse motrice effective. La mutilation, en tant qu'expérience traumatique, fige la vie perceptive du malade en l'emmêlant dans un présent sans fin et ce que le corps actuel perçoit n'est pas l'absence du membre, mais les sensations précédentes à l'amputation, c'est-à-dire le corps habituel se porte garant du corps actuel car celui-ci croit, ou plutôt, se fie à lui. Avoir une jambe fantôme signifie qu'on est lié par affection à cette jambe qui est née avec nous, qu'on s'est attaché depuis notre premier mouvement à l'univers des actions possibles ouvert par elle. Le fantôme est la réponse affectionnée, ou plutôt, habituée à une exigence actuelle qui ne parvient plus à être accomplie. Dans ce sens, Merleau-Ponty admet que «ce qui en nous refuse la mutilation et la déficience, c'est un Je engagé dans un certain monde physique et interhumain, qui continue de se tendre vers son monde en dépit des déficiences ou des amputations, et qui, dans cette mesure, ne les reconnaît pas *de jure*»²⁷. Autrement dit, l'amputation physique d'un membre ne supprime pas l'univers virtuel instauré par lui, dans la mesure où la mémoire sensible de sa jambe est présente indépendamment de la perception effective de la situation. Néanmoins la coagulation traumatique de la vie perceptive rend le geste actuel soumis à la mémoire elle-même et c'est la raison pour laquelle la personne amputée s'efforce de marcher de la même façon qu'elle le faisait avant d'être privée de la jambe réelle, qui lui permettait de répondre effectivement à la situation actuelle. Par rapport à ceci, l'auteur fait référence au fait que «le refus de la déficience n'est que l'envers de notre inhérence à un monde, la négation implicite de ce qui s'oppose au mouvement naturel qui nous jette à nos tâches, à nos soucis, à notre situation, à nos horizons familiers»²⁸. La négation annonce simplement que le malade habite un monde, dont *son monde* ne réussit plus à renoncer. Ceci signifie que c'est précisément parce que ses mouvements ne font plus de sens dans un monde interpersonnel qu'il ne peut plus l'accepter comme étant le sien. L'accepter comme sien n'aurait de sens pour l'amputé que s'il avait encore sa jambe qui seule lui permettait de s'intégrer dans cet univers qui est celui de tous et qui auparavant était senti comme étant aussi le sien. Le conditionnel est ici l'indice de l'avènement du fantôme, c'est-à-dire de la mémoire sensible qui se superpose au mouvement actuel de la perception de fait.

Le monde personnel du patient amputé lui donne encore un univers de réponses pratiques coutumières, aussi bien que la certitude d'être intégré au monde de tous, mais «[...] au moment même où il lui masque sa déficience, le monde ne peut pas manquer de la lui révéler»²⁹. Ce que le malade refuse, le monde l'en accuse. Comme chez le bousier, le sol évoque toutes les intentions habituelles du patient, en interrogeant la jambe qu'il ne possède plus, mais dans ce cas l'organisme est incapable de lui répondre. Il pense *pouvoir venir* à répondre à l'appel, il le souhaite, mais ses intentions pratiques, en absence de l'instrument –i. e. sa jambe–, ne parviennent pas à remplir les exigences de cet appel. Le corps intentionnel ouvert au monde en continu se heurte à l'évidence

26 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 110.

27 M. MERLEAU-PONTY, *loc. cit.*

28 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, pp. 110-111.

29 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 111.

de son incapacité physique et, ce faisant, «le malade sait donc sa déchéance justement en tant qu'il l'ignore et l'ignore justement en tant qu'il la sait»³⁰. Le monde met à l'épreuve les intentions pratiques du malade au travers d'une situation actuelle et l'évidence de son handicap arrive lorsque le mouvement effectif tente de produire un effet semblable à ceux qui ont été accomplis avant le trauma. Le malade ignore sa déficience parce que son action actuelle se refuse à être négligée devant une situation à laquelle son corps pouvait répondre auparavant.

Dans cette acception, la maladie arrive lorsqu'il devient impossible d'articuler l'actualité intentionnelle qui dans un ici et maintenant nous projette dans le monde, avec un univers d'expériences sédimentées auquel nous nous attachons et sans lequel nous ne pouvons plus vivre. La rupture entre la fonction virtuelle et la fonction effective du mouvement du corps correspond à la coagulation de la vie perceptive au sein de l'unité passive-active du schéma corporel. La synthèse de transition à laquelle on a fait référence est précisément celle qui est à la base de la liaison entre l'actualité de la perception – c'est-à-dire le mouvement effectif par lequel dans ce moment précis je saisi le monde – et la mémoire sensible que se tisse de ce même univers de possibilités motrices enracinées dans mon corps. Dans cette ligne d'analyse, si «[...] l'espace corporel peut m'être donné dans une intention de prise sans m'être donné dans une intention de connaissance»³¹, la mémoire pensée au moyen d'une synthèse organique n'a pas besoin d'être fondée à partir d'une subjectivité. L'univers des mouvements virtuels sur lequel on fait porter la mémoire sensible ne correspond donc pas à une disponibilité consciente: je ne dispose pas de tel et tel souvenir d'un usage effectif que j'aurais donné à mon corps. Il s'agit d'un horizon personnel, encore qu'anonyme: c'est mon corps qui a agi dans le monde, qui a exécuté effectivement dans le passé certaines opérations motrices, en un mot, qui a bougé. Néanmoins il est anonyme parce qu'il a cessé d'être déterminé et, par la généralité qui lui est propre, il laisse ouvert chaque mouvement effectué, c'est-à-dire, sous le mode d'être possible. Par conséquent, on ne peut penser le passé du corps qu'en tant qu'univers de potentialités motrices et intentionnelles laissées ouvertes par lui et que lui-même peut évoquer à chaque geste perceptif.

Le symptôme pathologique se phénoménaliserait en tant qu'excès du corps actuel visant à s'approprier d'un sens que l'expérience traumatique a renfermé en elle-même. L'expérience traumatique, dit Merleau-Ponty, «ne subsiste pas à titre de représentation, dans le mode de la conscience objective et comme un moment qui à sa date, il lui est essentiel de ne se survivre que comme un style d'être et dans un certain degré de généralité»³². La mémoire sensible étant équivalente au fond de latence sédimenté dans notre schéma corporel, elle est ainsi protégée de toute tentative d'être représentée, encore que tout système représentationnel dépende d'elle. Il faut la comprendre en tant que style, potentialité, une façon parmi d'autres de mon corps de se référer actuellement à lui-même, et, à la fois de se projeter vers un sens d'être. C'est à ce titre qu'on peut parler de refoulement en tant qu'«avènement de l'impersonnel», car, comme «phénomène universel, il fait comprendre notre condition d'être incarnés en la rattachant à la structure temporelle de l'être au monde»³³.

30 M. MERLEAU-PONTY, *loc. cit.*

31 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 134.

32 M. MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 112.

33 M. MERLEAU-PONTY, *loc. cit.*

